

COMMUNIQUE DE PRESSE

Résultats 2023 : le chiffre d'affaires de La Mutuelle Générale progresse tandis que son taux de frais baisse pour la sixième année consécutive

Arrêtés par le Conseil d'administration du 21 mars 2024, les comptes de La Mutuelle Générale traduisent les bonnes performances de l'entreprise malgré une forte poussée de l'inflation médicale. L'exercice a notamment été marqué par la progression du chiffre d'affaires Groupe de 3,9% et un taux de frais en baisse pour la sixième année consécutive à 17,8 % du chiffre d'affaires.

Un chiffre d'affaires qui progresse et une situation financière saine

En 2023, le chiffre d'affaires du Groupe La Mutuelle Générale s'élève à **1,359 milliard d'euros** soit **+3,9% par rapport à 2022**. Cette augmentation s'explique notamment par le développement des contrats collectifs qui progressent encore pour représenter aujourd'hui **60,8 % du chiffre d'affaires en 2023** et par **la hausse de plus de 5,8 %** du chiffre d'affaires **en Santé (+ 54,2 millions d'euros par rapport à 2022)**.

Cette croissance s'est accompagnée d'une vigilance constante sur les frais de gestion, avec un taux de frais en baisse pour la sixième année consécutive **(17,8 % vs 18 % en 2022)**.

Malgré un environnement difficile marqué par l'inflation et la forte augmentation des dépenses de santé, le résultat net de La Mutuelle Générale, après redistribution de plus de 25 millions d'euros de dépenses à caractère social, s'élève à **2,4 millions d'euros** (vs 0,6 million).

Le résultat net du groupe La Mutuelle Générale s'établit à **7,3 millions d'euros** en 2023 (32,7 millions en 2022). L'an dernier le résultat net du groupe avait été favorablement impacté par des plus-values exceptionnelles liées à la cession d'actifs immobiliers.

Dans un contexte de volatilité des taux, le ratio de solvabilité du groupe La Mutuelle Générale demeure solide à 259 % contre 248 % en 2022.

Une activité en croissance pour les centres médicaux et les services de Flex

En 2023, les centres médicaux et dentaires de La Mutuelle Générale ont réalisé **20,5 millions d'euros de chiffres d'affaires**, en hausse de **6 %** malgré des effets de la crise sanitaire encore sensibles.

Les centres de La Mutuelle Générale, qui comptent 123 praticiens pour une quarantaine de spécialités médicales, dentaires et de radiologie, ont accueilli l'an dernier 83 000 patients. Interrogés dans le cadre d'une enquête de satisfaction, 7 patients sur 10 recommandent « très fortement » les centres.

Flex, la start up de services du Groupe La Mutuelle Générale a renforcé son positionnement sur la qualité de vie au travail pour mieux répondre aux enjeux de recrutement, de fidélisation et de lutte contre l'absentéisme des entreprises.

Elle a également proposé des services axés sur les obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité avec notamment le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), la formation au risque incendie par la réalité virtuelle ou le lancement d'une offre de bilan de santé qui allie tarif attractif et qualité des examens réalisés au centre médical et dentaire Broca (Paris).

La start up a réalisé une croissance de près de **24 %** par rapport à 2022.

Une attention croissante portée à la solidarité

En 2023, La Mutuelle Générale a réussi **à maintenir un très haut niveau de solidarité** avec plus de **25,3 millions d'euros** mobilisés pour des actions et dépenses à caractère social en faveur de ses adhérents. Ces aides sont composées pour 90 % de réduction des cotisations des adhérents les plus démunis et pour 10 % d'allocations d'entraide et de subventions aux associations.

Par ailleurs, la mutuelle a également poursuivi les travaux de son **Observatoire solidaire** et porté de nouvelles propositions pour faire progresser **la cause des salariés-aidants** en France, présentées lors de son colloque annuel (début octobre).

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale a en outre renouvelé en 2023 son appel à projets externes sur l'accompagnement du bien-vieillir, en portant cette année une attention particulière aux projets traitant des maladies neurodégénératives et de l'isolement des personnes âgées.

Elle a décidé d'apporter son soutien financier à deux projets.

Une entreprise toujours plus attractive

Les salariés se déclarent fiers de leur entreprise à **90 %**, satisfaits de leur équilibre de vie professionnelle/personnelle à **94 %**.

L'Open travail, notre organisation du travail innovante, est jugé aujourd'hui essentiel pour nos collaborateurs. **97 % des collaborateurs** estiment que l'Open travail est un atout en termes d'attractivité et pour **94 %** d'entre eux, notre organisation fait de La Mutuelle Générale un précurseur dans le secteur.

En 2023, le niveau de satisfaction global de nos adhérents a encore augmenté. **92% de nos adhérents sont satisfaits de la qualité de service** de La Mutuelle Générale selon l'Enquête de satisfaction annuelle menée par l'institut BVA auprès des adhérents.

La Mutuelle Générale a ainsi été reconnue **Top Mutuelle, classée n°1, par Le Figaro** dans le classement des complémentaires santé sur un total de 32 acteurs français majeurs du secteur dont 15 mutuelles. La Mutuelle Générale s'est distinguée entre autres grâce à la qualité de ses conseils, son rapport qualité/prix, ses services et sa communication avec ses clients.



« Cette année encore, la mobilisation de l'ensemble des équipes permet à La Mutuelle Générale de présenter des comptes 2023 de grande qualité. Les performances opérationnelles et financières démontrent la solidité de La Mutuelle Générale et sa capacité à placer chaque jour un peu plus la satisfaction de ses clients au cœur de sa démarche » a déclaré **Christophe Harrigan, Directeur général de La Mutuelle Générale.**

Perspectives

La Mutuelle Générale a annoncé le 29 février 2024 son entrée en négociations exclusives avec le groupe CNP Assurances pour la mise en place d'un partenariat structurant dans le domaine de la protection sociale (santé et prévoyance individuelles et collectives).

Ce projet fait l'objet d'une procédure d'information et de consultation des instances représentatives du personnel de chacun des deux Groupes. A l'issue de ces procédures et sous réserve de l'approbation de cette opération par les instances de gouvernance des deux Groupes, les parties pourraient conclure les accords définitifs nécessaires à la mise en œuvre du projet. Sous réserve de l'obtention des autorisations et agréments nécessaires, la réalisation définitive du projet pourrait intervenir d'ici la fin de l'année.



« Ce projet répond pleinement à notre ambition stratégique de participer à la construction d'un acteur majeur de la protection sociale en France. Il nous permet notamment de garantir l'accompagnement de nos adhérents historiques dans la durée au sein de la mutuelle, en renforçant encore la solidarité que nous leur apportons depuis bientôt 80 ans » a conclu **Patrick Sagon, Président de La Mutuelle Générale.**

À propos de La Mutuelle Générale

Experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis près de 80 ans, La Mutuelle Générale assure 1,4 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,3 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers. La Mutuelle Générale a diversifié ses activités via Flex, une start-up de services destinés à faciliter la vie quotidienne et à améliorer la qualité de vie au travail des salariés.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 900 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles. Elle s'engage, jour après jour, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la solidarité entre les générations.

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur :  

Contact presse

Céline Vignolles - 06 71 29 11 24
presse@lamutuellegenerale.fr